

Bonjour Monsieur Anoulies,

Nous prions de nous excuser de vous déranger, mais dans la perspective du mouvement social significatif qui devrait affecter les transports pendant trois mois (du 3 avril au 28 juin 2018). La CFTC-DGFiP souhaite savoir, quelles mesures d'aménagement du temps de travail (horaires, télétravail etc...) peuvent être envisagées pour les agents de la DGFiP qui seront impactés?

Nous vous remercions par avance de l'attention que vous voudrez bien porter à notre demande.

Nous vous souhaitons une bonne journée.

Bien cordialement,

Luc Velter  
Président de la CFTC-DGFiP

Rachid Azzoug  
Secrétaire Général de la CFTC-DGFiP